

## MAINTENIR ET ACTUALISER SES COMPETENCES DE FORMATEUR PRAP 2S

FORMATION CERTIFICATIVE – CERTIFICAT VALABLE 3 ANS

### OBJECTIFS

- Elaborer un projet de formation-action PRAP intégré à la démarche de prévention de l'établissement.
- Observer et analyser les risques liés à l'activité physique dans le cadre d'une situation de travail afin de proposer des pistes d'amélioration et de suivre leur mise en place
- Organiser, animer et évaluer une formation-action des salariés à la prévention des risques liés à l'activité physique
- Animer et évaluer une séquence d'accompagnement de la mobilité de la personne aidée

100%

**Taux de satisfaction**  
(satisfait ou très satisfait)

**Publics** : Salariés ou formateurs indépendants

**Prérequis** : Être formateur PRAP 2S

**Durée** : 28 heures

**Effectif** : 10 stagiaires

Maintien et actualisation des compétences est requis à 36 mois

### PROGRAMME

#### **Actualités du dispositif PRAP**

**Accompagner l'établissement dans l'élaboration d'une démarche de prévention des risques liés à l'activité physique**  
**La prévention des risques dans l'établissement**

#### **Réaliser une formation d'acteur en prévention des risques liés à l'activité physique**

Comprendre le processus de développement de compétences de l'adulte  
Construire un déroulé pédagogique adapté à la formation des acteurs PRAP2S  
Utiliser des méthodes pédagogiques actives  
Utiliser différentes méthodes d'évaluation

#### **Animer et évaluer une séquence d'accompagnement de la mobilité de la personne aidée en prenant soin de l'autre et de soi**

Argumenter l'ALM  
Décliner les déplacements naturels  
Guider l'analyse d'une situation d'accompagnement  
Argumenter le choix des aides techniques  
Argumenter la mise en œuvre de l'accompagnement

### EVALUATION

Délivrance d'une attestation individuelle de formation et d'un certificat de formateur PRAP 2S à l'issue de la formation sous réserve de présence à l'ensemble de la formation et de réussite aux épreuves certificatives

### LES POINTS FORTS

- Dispositif actualisé
- Formation certifiante
- Formation centrée sur la pratique
- Analyse et amélioration des pratiques
- Animation ludique et participative

### QUALIFICATION DES INTERVENANTS

- Formateurs PRAP 2S certifiés par l'INRS
- Ergothérapeute
- IPRP (Intervenant en Prévention des Risques Professionnels)

ERGO53 / SAS CLEF

2 rue Sainte-Trèche 53240 St-Jean-sur-Mayenne  
contact@ergo53.fr – 06 52 91 82 53